

Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

# Voix de traverses

58 Mai 2026

Bulletin d'information



**Pour une solidarité  
sans frontière**

## Ça ne s'améliore pas !

Le Parlement Européen a adopté le 10 avril 2024 le « Nouveau Pacte sur la migration et l'asile » dont l'entrée en vigueur est prévue à partir de juin 2026. Ce pacte avait pour objectif de concrétiser la volonté exprimée dès 2020 par la Commission Européenne de mettre en place un « système permettant à la fois de maîtriser et de normaliser la migration à long terme, tout en étant pleinement ancré dans les valeurs européennes et le droit international ». Qu'en est-il dans la réalité, en particulier pour ce qui concerne la demande d'asile ?

Loin des bonnes intentions affichées en 2020, la conséquence inévitable de cette réforme, qui aura pour effet d'encore abaisser les standards déjà peu élevés, est parfaitement résumée par le GISTI : « *L'application de procédures expéditives, soumises à des délais intenable en pratique, aura pour conséquences inévitables le déni du droit d'asile et la massification de la détention aux frontières extérieures de l'Europe.* »<sup>1</sup>. En effet, comme le signalent différentes associations et en particulier l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés<sup>2</sup> ou la CIMADE<sup>3</sup> :

1. <https://www.gisti.org/spip.php?rubrique1279>

2. Par exemple l'OSAR : <https://www.osar.ch/themes/politique-migratoire/politique-migratoire-europeenne/pacte-europeen-sur-la-migration-et-lasile>

3. <https://www.lacimade.org/analyse/reformes-de-la-politique-dimmigration-et-dasile-europeenne/>

- 2 Ça ne s'améliore pas !
- 4 La notion de « groupe social » dans la politique européenne d'asile.
- 7 Entretien avec Emmanuelle, juriste à CASAS.
- 9 Animations pour les familles et pour les adultes.
- 14 Le blues du sans abri.
- 16 Témoignage d'une victoire.
- 17 Mon cœur saigne.

- La réforme prévoit des procédures accélérées inadéquates aux frontières extérieures de l'UE, tout en maintenant les demandeurs dans les centres de rétention administratives aux frontières, même pour les familles avec enfants, et en renforçant la coopération avec les États tiers considérés comme sûrs.

- Cette nouvelle procédure accélérée, limitée à 12 semaines (recours compris !), sera mise en place pour traiter les demandes d'asile de personnes originaires de pays pour lesquels le taux moyen d'acceptation des demandes d'asile est faible (inférieur à 20 %) ou de celles qui « *trompent les autorités* » ou « *présentent un*

*risque sécuritaire* »<sup>4</sup>. En cas de rejet, une décision de retour doit être prise simultanément. Pendant toute la durée de la procédure, les demandeurs seront considérés comme n'étant pas entrés sur le territoire national, ce qui les prive de facto d'un certain nombre de droits.

- Le principe du système Dublin, qui veut que l'État dans lequel une personne requérant l'asile est entrée en premier soit responsable de sa demande d'asile, reste en grande partie inchangé, alors même qu'il conduit à une répartition extrêmement inégale des responsabilités entre pays européens. Malheureusement la nouvelle réglementation ne fera qu'augmenter la pression pesant sur les États situés aux frontières extérieures de l'espace Schengen, comme l'Italie et la Grèce, puisque les pays ne désirant pas participer à la solidarité européenne (de la répartition entre les différents pays membres des personnes ayant obtenu l'asile) pourront s'en dispenser moyennant finance.

- Sous la pression des partis de droite et d'extrême droite le Parlement Européen a validé le 26 mars 2026 le concept de « hubs de retour », c'est-à-dire des centres pour envoyer des migrants en dehors de l'Union, en particulier les demandeurs d'asile dont la demande a été refusée et

qui sont touchés par une OQTF, sur le modèle des accords entre le Royaume Uni et le Rwanda ou de l'Italie et l'Albanie.

Ironie liée à la confusion actuelle que connaît la gouvernance de l'État français : un article récent du journal *Le Monde*<sup>5</sup> alerte sur le fait que la France risque très fortement de ne pas avoir retranscrit à temps les directives européennes en droit français ! Dans cette hypothèse s'ouvre un flou juridique qui ne va pas simplifier le parcours des demandeurs d'asile et de ceux qui tentent coûte que coûte de les assister pour faire valoir leurs droits.

En conclusion, faut-il manier l'humour noir ? et constater que malheureusement il n'y a pas que les embarcations pneumatiques de fortune des « migrants » qui partent à la dérive et sombrent en transformant la Méditerranée en une atroce fosse sous-marine, mais que nos institutions partent aussi à la dérive au risque de faire sombrer dans les fosses de l'Histoire la notion de Droits Humains.

À CASAS nous refusons de nous y résoudre et nous continuerons donc d'affirmer et proclamer que les demandeurs d'asile ne sont pas des délinquants potentiels ou des « étrangers venus prendre le travail des Français », mais que ce sont avant tout des **personnes** (j'insiste sur ce mot trop souvent oublié) qui

---

4. Bien évidemment ces derniers critères ne sont pas clairement définis, ce qui ouvre la porte à l'arbitraire...

---

5. <https://journal.lemonde.fr/data/5406/reader/reader.html?t=17743547>

ont dû fuir leur pays d'origine pour échapper dans l'urgence à des situations traumatisantes les mettant gravement en danger, et qui, après un parcours d'exil au cours duquel elles ont été soumises pour la plupart à d'autres atrocités, sont de plus en plus confrontées une fois chez nous à des conditions de vie indignes.

C'est pourquoi nous nous sommes pleinement associés à la

manifestation tri-nationale de Bâle pour une solidarité sans frontière du 18 avril 2026, organisée à l'appel de diverses associations françaises, allemandes et suisses (la Suisse est partenaire de l'UE pour les questions migratoires) pour s'opposer aux « politiques meurtrières du système d'asile européen ». ■

Daniel Mathiot  
Président

## La notion de « groupe social » dans la politique européenne d'asile

par Zoé Blanco



Zoé, étudiante à Sciences Po Toulouse, a effectué un stage de 6 mois à CASAS.

Le vendredi 14 novembre, nous avons été conviés au colloque “La notion de « groupe social » dans la politique européenne d'asile” à la faculté de droit de l'Université de Strasbourg. Durant cette demi-journée, chercheurs, doctorants et étudiants ont pu échanger sur cette notion et ont eu l'occasion de questionner les dynamiques actuelles relatives à la politique d'asile. Cette rencontre a permis d'évoquer les enjeux relatifs à l'asile, à la fois au niveau national, mais aussi au niveau européen et international. Dans cet article, nous proposons de relayer les réflexions échangées lors de ce colloque, qui peuvent éclairer sur le contexte actuel dans lequel CASAS continue son travail.

## Qu'est-ce qu'un groupe social ?

La notion de groupe social a été définie par la jurisprudence européenne comme un groupe persécuté en raison de caractéristiques communes comme la religion, l'orientation sexuelle, l'ethnie, l'âge... Ces caractéristiques communes amènent les demandeurs d'asile à avoir des comportements ou des intérêts proches. Cette notion est de plus en plus utilisée dans le domaine de l'asile et a permis à des personnes de recevoir une protection en raison de l'appartenance à un groupe social persécuté. La notion de groupe social est ainsi centrale dans les réflexions autour de la migration. Toutefois, pour être considéré comme appartenant à un groupe social spécifique, une condition externe doit être reconnue. L'appartenance au groupe social, en tant que femme, personne LGBTI+, personne adhérant à une certaine religion doit ainsi être manifeste dans le pays d'origine.

Néanmoins, utiliser la notion de « groupe social » revient à catégoriser la personne selon son sexe, son orientation sexuelle, son origine ou son ethnie, ce qui peut être assez réducteur.

Cela pose aussi la question des limites et contours du groupe social, qui ne sont pas toujours clairement établis. Mylena Jehl, chercheuse en sociologie, a axé ses recherches

sur ce sujet. Elle questionne dans ses travaux les critères qui permettent de définir un environnement dangereux, que ce soit pour les femmes ou pour les minorités de genre. Elle tente de répondre aux questions : Comment établir des critères qui permettent la protection effective de ces personnes ? Où se situe la frontière entre ce qui est acceptable ou non ?

## Évolutions et actualité :

La notion de groupe social est de plus en plus utilisée, notamment en 2024, où elle apparaît dans plus de 10 décisions de la CNDA. Cette même année, la notion s'élargit et prend un tournant féministe. En effet, les femmes afghanes sont maintenant considérées comme formant un groupe en tant que tel, ce qui leur permet l'obtention rapide d'une protection en France. La dégradation de leurs conditions de vie en Afghanistan et les violences qu'elles subissent de façon systématique a permis de les considérer comme un groupe homogène avec des caractéristiques communes et confronté à un même danger. Ce n'est pas la seule avancée dans le domaine, la même réflexion a été appliquée aux femmes victimes de violences domestiques.

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de se référer à la situation personnelle des membres d'un groupe social, reconnu comme persécuté, pour obtenir la protection d'un pays européen et donc le statut de réfugié. Le simple fait de reconnaître son appartenance

à un groupe social persécuté suffit. Mais il est parfois difficile de prouver cette appartenance, notamment lorsque des documents importants ont été perdus (comme le passeport notamment). D'autre part, Mylena Jehl explique que pour certains groupes sociaux, ce processus n'est pas aussi systématique. Effectivement, certains se réclament d'un groupe social et doivent prouver personnellement leurs craintes de persécutions. Cela crée des tensions entre la dimension collective et la dimension individuelle.

### **Pour ou contre la notion de groupe social ?**

Il existe des critiques à l'utilisation de la notion de « groupe social » dans le domaine de la politique d'asile. Certains dénoncent le risque d'oublier, ou même d'effacer l'individu, ce qui le déshumanise *in fine*. Le fait de ne réfléchir que par la logique de groupe ne permet pas de prendre en compte les caractéristiques individuelles et cela revient à considérer qu'il n'existe pas de différences d'expériences. Pourtant, certaines personnes peuvent avoir vécu des événements traumatisants qu'il serait important de souligner.

Malgré ces critiques, l'usage de cette notion a avant tout une portée protectrice. Elle permet d'être plus efficace pour garantir le respect de la dignité humaine et accorder une protection internationale.

### **Les limites de la notion de groupe social :**

Pour justifier l'appartenance d'une personne à un groupe social, les preuves à apporter sont compliquées à trouver et les déclarations à faire peuvent être difficiles et éprouvantes pour le demandeur d'asile. Une personne homosexuelle peut subir des questions très intrusives lors de l'entretien à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). On peut lui demander d'expliquer comment elle a pris conscience de son homosexualité et de parler des relations entretenues avec des personnes du même sexe. Les réponses à ces questions sont souvent considérées comme n'étant pas suffisamment développées ou pas assez spontanées. De plus, des questions sur le ton du reproche peuvent mettre en porte à faux le demandeur d'asile, comme lorsqu'on l'interroge sur les précautions qu'il a pu prendre pour cacher son homosexualité dans son pays d'origine.

De plus, les requérants concernés sont souvent questionnés avec un point de vue occidental-centré. Pour poursuivre avec l'exemple des groupes LGBTI+, il est attendu de ces personnes qu'elles puissent parler de leur orientation et de leurs pratiques sans prendre en compte la honte ou la peur potentielle d'en parler. Par ailleurs, certaines langues ne possèdent pas le vocabulaire adapté pour expliquer leur situation, c'est notamment le cas dans la langue Swahili où le vocabulaire ne permet pas de parler de la transidentité.

## Les réfugiés climatiques : un groupe social ?

Le statut de réfugié climatique renvoie à un statut associé à une protection qui n'est pas encore reconnue au niveau international. Pour bénéficier de la protection d'un statut de réfugié, il faut que les craintes ou les persécutions soient d'origine humaine. Or, dans le cas des réfugiés climatiques, les persécutions dépendent de l'environnement et du climat. Avec le réchauffement climatique, la notion de "réfugié climatique" semble de

plus en plus nécessaire à adopter. Cependant, pour constituer un groupe social, il faudrait qu'ils partagent des caractéristiques communes : au niveau culturel ou historique, cela semble assez difficile, venant de pays et d'horizons différents. Il serait préférable de définir comme caractéristiques communes l'impossibilité de rentrer sur leur territoire, les expériences similaires liées au réchauffement climatique et le partage de sinistres communs. ■

## Entretien avec Emmanuelle, juriste à CASAS

Emmanuelle est juriste à mi-temps à CASAS depuis janvier 2023. Avant cela, elle a été bénévole durant de nombreuses années au sein de l'association.

### Comment as-tu atterri à CASAS ?

Je suis arrivée à CASAS il y a plus de 20 ans, fin 2004. À l'époque, je cherchais à faire du bénévolat, et c'est au Centre du volontariat qu'on m'a parlé pour la première fois de CASAS. Malgré le fait que le droit d'asile n'était pas du tout ce que j'avais étudié en fac de droit, le travail de l'association me paraissait très intéressant. J'ai contacté Pascale, et j'ai commencé en tant que bénévole au sein de CASAS.

Je suis restée bénévole quelques années, puis j'ai fait des allers-retours. Et après avoir eu des problèmes dans mon ancien travail, je suis revenue après les

confinements en tant que bénévole à CASAS. J'ai voulu recommencer mon travail bénévole parce que le public qui est accueilli me plaît beaucoup, parce que les collègues sont très sympas et parce que le but de l'association me touche. Ce sont des personnes qu'on n'aide pas ailleurs, ou qu'on ne veut pas aider. J'ai continué le bénévolat jusqu'à fin 2022, et c'est là que Pascale m'a proposé un contrat à mi-temps que j'ai accepté.

### Quelles sont tes difficultés ?

À CASAS, je n'ai pas de difficultés, et c'est d'ailleurs pour ça que je suis restée.

Quand je cherchais à faire du

bénévolat ailleurs, mon handicap était souvent un problème. Les gens estimaient que je ne serais pas capable de faire telle ou telle chose parce que je ne voyais pas. Ça n'a pas du tout été le cas à CASAS et l'une des premières choses que Pascale m'a dit, c'est : **« De toute façon, on trouvera bien un moyen pour que vous puissiez faire votre travail de bénévole. »** C'est CASAS qui s'est adapté à moi et pas le contraire. Ça n'a jamais changé et c'est quelque chose de vraiment valorisant.

Les difficultés, elles sont plutôt liées au travail lui-même puisque ce qu'on fait n'est pas facile. Ce sont des personnes qui souffrent, des personnes fragiles et il faut avoir la capacité d'écouter et d'entendre ce que les gens racontent de leur vie, de s'adapter et d'essayer de les aider. Mais tout cela n'a jamais posé de gros problèmes pour moi.

**Qu'est-ce que Nicée (le chien guide d'Emmanuelle) t'apporte à toi et qu'est-ce qu'elle apporte à l'équipe ?**

Nicée m'accompagne depuis octobre 2021, ça fait maintenant quatre ans et

demi. Avant elle j'avais Ahnwi, un chien blanc, dont le nom inuit signifie « la lune » et que j'ai eu en décembre 2006, un an après mes débuts à CASAS. Nicée m'aide surtout pour mes trajets. On lui a appris à guider une personne aveugle, à éviter les obstacles, à reconnaître les passages piétons, à s'arrêter devant les escaliers... Je dois lui donner des indications comme « tout droit, à gauche, à droite », mais elle a une mémoire d'éléphant en ce qui concerne ses trajets habituels. Depuis que je l'ai, elle est mes yeux et j'évolue dans un monde sans obstacles.



En ce qui concerne l'équipe, la présence de Nicée au bureau permet d'avoir des petits moments de légèreté quand on en a envie. Elle apporte ce côté ludique et quand ça ne va pas, on peut aller lui faire

un câlin. C'est un moment de réconfort que d'aller passer du temps avec Nicée.

Face aux demandeurs d'asile, ça a un vrai bienfait aussi, surtout pour ceux qui aiment les chiens. Elle a pu en apaiser certains qui n'allaient pas bien. Je me souviens d'une dame iranienne très stressée et Nicée est allée directement vers elle et s'est couchée à côté de sa chaise, ce qui a permis de la rassurer. Elle a aussi fait pareil auprès d'une

dame géorgienne en sanglots, elle s'est couchée à ses pieds.

**Qu'est-ce que le travail à CASAS t'apporte, et qu'est-ce que tu apportes aux autres ?**

Bravo pour la question ! Travailler dans une mission d'aide et d'accompagnement, ça nous apporte à nous autant que ça apporte aux autres.

Ce que ça m'apporte à moi, c'est le fait de me sentir utile et de rendre un peu à la société tout ce qu'elle m'a donné. En effet, en raison de mon handicap visuel, j'ai bénéficié de beaucoup d'accompagnement et d'aide et je veux rendre cette aide que j'ai reçue. C'est cette idée qui m'a poussée à faire du bénévolat au départ et qui me pousse encore aujourd'hui à aider

des personnes dont la société ne se préoccupe pas vraiment. Ça m'apporte aussi une vraie satisfaction quand les demandeurs d'asile sont contents de leur complément de recours, et le fait de me dire que je leur facilite un peu la vie, même à mon petit niveau.

Ce que ça leur apporte à eux, c'est une écoute, une écoute qu'on ne leur apporte ni à la préfecture, ni à l'OFPPA. Il y a une phrase d'une demandeuse d'asile que je n'oublierai jamais : « ***Ça fait plus d'un an que je suis en procédure et vous êtes la première personne à avoir pris le temps de m'écouter.*** » Cette phrase m'a énormément marquée. On les aide dans des démarches qu'on ne leur a pas expliquées et sans CASAS, tous les compléments de recours ne seraient pas forcément faits de cette façon-là. ■

## Animations pour les familles et pour les adultes

Cet interview a été réalisé avec deux des piliers de CASAS : Brigitte et Patrick, tous deux chargés pour l'une de l'animation des groupes avec enfants du mercredi après-midi et pour l'autre de ceux des adultes le vendredi. Ils seront désignés par leur initiale dans le texte qui suit.

**Tous deux vous avez commencé par des cours de français ?**

**Brigitte** : Oui, il y a une dizaine d'années, mais tout de suite en parallèle, Pascale m'a demandé d'aménager le coin enfant, et je donnais des coups de main à l'ancienne équipe qui se chargeait déjà depuis plusieurs années de ces animations, puis peu à peu, j'ai pris en charge l'organisation.

L'équipe s'est reconstituée avec de nouveaux membres depuis le Covid.

**Patrick** : J'ai donné des cours de français et parallèlement aidé Brigitte mais rapidement j'ai organisé des rencontres pour les adultes car après 40 ans passés à faire classe à des enfants, je me sentais trop responsable de leur comportement même en présence des parents, j'avais toujours



« ... Pascale m'a demandé d'aménager le coin enfant ... »

peur d'un accident et me sentais obligé d'intervenir, ce qui n'est pas sain. Et ils faisaient beaucoup trop de bruit ! Arrivé juste avant le Covid, cela doit bien faire trois ans que j'anime ce groupe d'adultes. Je suis aussi membre du conseil d'administration de CASAS.

### **Pourquoi s'engager dans cette tâche ?**

**B.** : Par conviction, cela me tient à cœur de témoigner que des Français peuvent être aussi accueillants, de vivre des choses avec les personnes, de partager du temps. C'est aussi un engagement politique, de dire que l'on n'est pas d'accord avec les décisions gouvernementales actuelles en matière d'étrangers.

**P.** : C'est la même chose pour moi, montrer qu'il est possible d'accueillir autrement qu'administrativement,

les cours de français étant aussi une « obligation ». Et ça m'intéresse, j'assiste à des spectacles auxquels je n'aurais pas pensé et ça fait du bien d'entendre après un spectacle : « ça mieux que médicament ». On partage avec d'autres cultures. Et puis j'imites mon père qui rendait service aux voisins, en pensant aussi à ma grand-mère qui me racontait la chance qu'elle avait eue d'être bien accueillie à Périgueux pendant la guerre... On n'est pas alsacien pour rien !

### **Mais il y a des difficultés ?**

**P.** : Oui, la salle est trop petite et mal adaptée à ces activités, c'est mieux que rien, mais il n'est pas possible de faire trop de bruit, de la musique, car cela dérange les autres personnes autour, l'idéal serait une cour ou un jardin où on puisse sortir. Certaines activités que j'aurais aimé organiser

sont impossibles à faire sur place.

**B.** : Quand il fait beau, on se débrouille pour sortir, ne pas être là.

**P.** : Pour les spectacles, surtout à l'Opéra où nous pouvons assister à certaines répétitions générales, il y a beaucoup de candidats, mais pour d'autres activités sur place, cela marche moins bien. J'aurais aimé pouvoir former un petit groupe qui s'auto-organise, on a essayé mais cela ne marche pas, les gens ont tendance à reposer des activités qui leur ont plu.

**B.** : Oui, mais c'est aussi difficile car ils ne connaissent pas les structures, n'osent pas proposer. Une dame a une fois suggéré de faire du bricolage entre mamans pendant les activités des enfants, tout le monde était d'accord, mais après une séance, le matériel est resté dans l'armoire, les mamans préféraient bavarder entre elles

**P.** : La fréquentation est toujours difficile

à anticiper, le groupe que j'ai en fin d'année n'est jamais le même que celui que j'avais en début d'année. C'est difficile surtout quand nous travaillons avec des médiateurs culturels, c'est dommage, alors qu'ils préparent leur intervention, de n'avoir au final que deux ou trois présents, mais la difficulté est la même pour les cours de français. Quelquefois sans aucune raison apparente : mauvais temps, fête ou autre, il y a une grosse baisse de fréquentation. Heureusement les médiateurs sont généralement très compréhensifs et patients.

**B.** : Oui c'est la hantise avec les billets de Tôt ou T'Art [une association culturelle qui met à disposition d'autres associations des billets gratuits ou à des tarifs très réduits pour assister à des spectacles], si des personnes sont absentes, je me débrouille pour vite en retrouver d'autres pour que les billets ne soient pas perdus.



**P.** : Cela peut arriver qu'on soit plus qu'il ne faut et que d'autres associations nous fassent profiter au dernier moment des billets de leurs absents. Souvent j'accepte plus de personnes que de billets pour être sûr qu'ils ne se perdent pas et si tout le monde vient, je m'en vais pour offrir une place de plus.

**B.** : C'est aussi difficile de sélectionner ceux qui peuvent en bénéficier et de remplir le quota s'il y a des défections de dernier moment.

**P.** : J'ai fait un tableau des présences et je sélectionne en priorité ceux qui n'ont pas déjà assisté à un spectacle, mais depuis le début de l'année scolaire, j'en ai déjà organisé une quinzaine. Sachant les difficultés financières de CASAS on fait attention à minimiser le plus possible les dépenses.

Mais il ne faut pas tomber dans la consommation, éviter de devenir un centre de loisir et faire participer les personnes au maximum.

### **Qu'est-ce que cela apporte aux demandeurs d'asile ?**

**P.** : Ce qui est amusant c'est qu'une des activités qui marchent le mieux est de dire d'amener des gâteaux et de se retrouver ensemble, c'est sympathique, les gens se connaissent sans parler la même langue et s'essayent à échanger en français.

**B.** : Ils ont envie de rencontres, de parler, de penser à autre chose.

**P.** : Ils disent que parler ensemble leur

fait du bien, certains ne voient personne de toute la semaine.

**B.** : Cela répond à des besoins de sortir, de connaître d'autres horizons, d'insertion car on les emmène dans des endroits très différents, on leur fait connaître de nouvelles structures et on les encourage à y retourner seuls. Je ne sais pas s'ils le font.

**P.** : Certains que j'avais emmené au Musée Alsacien y sont retournés le 1<sup>er</sup> dimanche du mois où c'est gratuit, et je pense que c'est aussi arrivé au Musée Zoologique.

**B.** : On leur parle de sorties gratuites, on leur fait connaître tous les endroits possibles, on fait de la pub pour le Carnaval par exemple, pour qu'ils bougent et profitent de la ville.

**P.** : Et puis ils voient les mêmes spectacles que les Strasbourgeois lambda, ils ne sont que quelques-uns parmi 200 ou 300 personnes. Ce qui est intéressant c'est qu'ils sont souvent assis ensemble, les voisins autour entendent parler russe ou autre et cela crée des interactions avec les autres spectateurs, qui remarquant que je les accompagne, me posent des questions, s'enquière des activités de CASAS. Il m'est même arrivé deux fois de recevoir des dons pour l'association à cette occasion ! Et souvent ils se font remarquer par leur enthousiasme à applaudir et à crier bravo à la fin du spectacle !

**B.** : Je vois ce que cela apporte aux

familles, beaucoup sont fidèles, environ les 2/3 sont très régulières. Il y a de l'attachement, elles disent souvent que CASAS est leur deuxième famille et malgré l'inconvénient de la salle, elles sont contents de s'y retrouver avec des personnes qui ont les mêmes soucis. Si plusieurs sorties se succèdent, elles demandent quand on retournera à CASAS, c'est leur deuxième maison, un sentiment presque familial.

**P.** : Cela crée un lien entre eux et nous. Il m'est arrivé d'être invité avec ma femme qu'ils connaissent aussi, nous avons aussi invité des personnes, cela nous fait à tous beaucoup de bien. Il y en a qui ne viennent plus mais demandent et donnent régulièrement des nouvelles.

**B.** : Quelquefois les gens nous considèrent un peu comme leur famille, ils nous appellent par nos prénoms. Cela me touche de voir leur courage, leur ténacité. Lors d'un atelier de théâtre, certains dont je connaissais les difficultés disaient avec un grand sourire : « moi, ça va très bien ». La bénévole qui tient l'atelier beauté vient fidèlement depuis huit ans toutes les semaines, pour elle aussi les personnes qui viennent sont une famille. On fête les anniversaires, c'est nécessaire, on offre de petits cadeaux pour marquer le coup, c'est une façon de dire « tu es quelqu'un d'important, tu comptes pour moi ».

**P.** : Pour moi, c'est aussi important de garder une continuité. Dans le cours de français j'essaie de faire interagir les



« ... Brigitte, chargée de l'animation des groupes avec enfants... »

gens entre eux mais à la fin de l'année, le groupe se disloque, c'est dommage, alors que le vendredi les gens qui le veulent peuvent se voir.

**Et à vous, qu'est-ce que cela vous apporte ?**

**B.** : Des exemples de vie, de la chaleur humaine, souvent la reconnaissance des personnes est disproportionnée par rapport au service rendu, mais cela fait du bien.

**P.** : J'ai l'impression d'être utile, je reçois des leçons de courage, cela me dissuade de me plaindre de mes petits malheurs personnels, je relativise, cela m'oblige à voir du monde, c'est vite fait de rester chez soi devant son ordinateur... de tourner en rond. Mon père m'a transmis le désir d'aider. Ma femme sait que je tourne vite en rond et que ce n'est pas bon. Elle connaît

certains élèves venus à la maison pour des répétitions, et on a passé de bons moments.

**B.** : Cela structure la journée, il y a des tâches à accomplir, au fil des jours c'est varié, on téléphone, on prépare les cours, ça me permet un peu d'aération et ça m'aide à vivre. Je n'ai jamais adhéré au fait qu'il faille « s'occuper de soi ». Pour moi c'est une façon de vivre et de s'enrichir soi. La vie n'a pas de sens si on ne peut pas se sentir utile. Je m'occupe de moi quand je m'occupe des autres.

**P.** : Et puis on est libre de notre organisation à CASAS, on est autonome, on ne rend de compte à personne, on nous fait confiance sans nous donner de consignes strictes.

**B.** : C'est vrai, tu viens avec une idée et on te dit « Vas-y ». C'est quand on fait confiance aux personnes qu'elles donnent le meilleur d'elles même.

**P.** : De toute façon CASAS sait bien ce qui se passe ; il y a suffisamment de retours pour que l'on sache ce qui est satisfaisant ou pas. ■

## Le blues du sans abri

Loin d'être intrinsèquement triste, le blues est un genre qui incarne tout le spectre des émotions, de la mélancolie à la joie, du désespoir à l'espoir, reflétant la résilience et l'esprit de la condition humaine.

Triste comme Tamar qui a été sans abri, en particulier du 29 décembre au 12 janvier.

Tamar est demandeuse d'asile depuis septembre 2022, après avoir fui son pays, vécu en Turquie, puis en Russie pendant de longues années. Elle a passé la cinquantaine.

Elle n'a plus de logement, et donc bénéficie de séjours plus ou moins longs en hébergements d'urgence, lorsqu'il y a des places.

Mais durant ces 15 jours, le 115 n'a pas pu l'aider.

Récit d'une de ces journées. Nous avons choisi ensemble le 29 décembre,

premier jour de cette véritable galère.

**7 h** : Après ma nuit chez « Femmes de paroles », il n'y a plus de place pour moi. Je quitte donc cet endroit.

**9 h** : Je suis à la gare. Je vais voir Madame Michèle, pour qu'elle envoie un mail au 115, car le 115 ne répond pas au téléphone. Je reste à la gare pour charger mon téléphone, parce que téléphoner au 115 et pas de réponse, puis recommencer, vide la batterie. Il fait très, très froid. Il fait -6 °.

**10 h** : Je sors de la gare. Je monte dans le tram. Comme je suis bénévole chez Caritas, ils me donnent une carte Badgé. Je vais le plus loin possible : à

Lingolsheim. Puis à Hoenheim. Puis au Parc des sports. Puis ... Puis ... Je ne vais pas à Wolfisheim, c'est une trop petite ligne ! Je reste longtemps dans les trams, il y fait moins froid.



**14 h** : Je sors Place de l'Homme de Fer et je bois un café et mange deux croissants.

Je vais ensuite à Rivétoile.

**15 h** : Je trouve un siège dans Rivétoile et je regarde passer les gens jusqu'à la fermeture.

**20 h** : Je retourne à la gare dans l'attente d'une maraude. Pas de maraude.

**23h30** : Heureusement, j'ai beaucoup d'amis à Strasbourg, et une amie, elle-même hébergée, m'a invitée sur un petit matelas, posé à même le sol, dans sa petite chambre de 8 mètres carrés.

**10 h le lendemain** : Nous mangeons ensemble.

Une même journée recommence, je

vais à la gare voir Madame Michèle...

15 jours d'affilée !

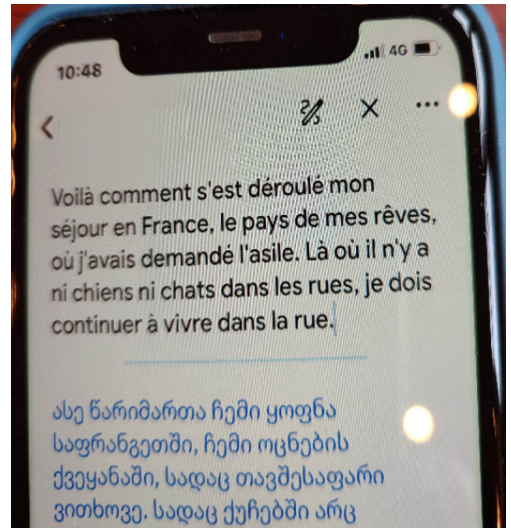
J'ai toujours peur ! Dans la rue, il y a beaucoup de personnes qui ont un problème avec la drogue et l'alcool.

J'ai eu un peu d'argent de la mairie et de temps en temps je fais des ménages où on me donne 20 € et des biscuits périmés pour 2 heures de travail.

Quand il fait moins froid, je marche toute la journée et je dors chez des amis quand c'est possible.

Le plus important pour moi : DU TRAVAIL ! DU TRAVAIL ! DU TRAVAIL !

Pour finir, Tamar prend un traducteur sur son téléphone :



« Voici comment se déroule mon séjour en France, le pays de mes rêves, où j'ai demandé l'asile. Là où il n'y a ni chien, ni chat dans les rues, je dois continuer à vivre dans la rue. »

# Témoignage d'une victoire

par Anne

Anne, stagiaire au sein de CASAS, nous livre l'histoire d'une famille nigériane qui s'est vu reconnaître le statut de réfugiée avec son aide.

« Je suis Anne Le Divenah, élève-avocate. J'ai un Master en droit international et européen des affaires, mais c'est le droit de la famille et le droit des étrangers qui m'intéressent plus particulièrement. J'ai décidé de faire mon stage PPI (d'avocat) au sein de CASAS afin de découvrir, sur le terrain, le droit des étrangers, après qu'une amie m'a partagé son expérience positive au sein de l'association.

La femme que j'ai aidée est mère de deux enfants de 1 et 2 ans. Elle a sollicité l'aide de CASAS afin d'éviter l'excision forcée de ses filles en cas de retour au Nigeria. Ayant elle-même été excisée de force lorsqu'elle était enfant, elle était très fermée et sensible à l'idée d'aborder ce sujet. Finalement, avec le temps, j'ai réussi à gagner sa confiance et elle m'a même confié des détails sur sa vie privée.

Le père des enfants a témoigné auprès de Tamina, autre élève-avocate et stagiaire à CASAS. Sa première fille a été enlevée pour être soumise de force à une excision. Le père, s'y étant opposé, a été enfermé et battu par les hommes de main des chefs de la famille le temps de l'excision.

L'excision étant largement répandue

et socialement admise au Nigéria, la CNDA a particulièrement examiné les motifs de l'opposition des requérants à cette pratique. La maman a d'abord détaillé les complications engendrées par l'excision, évoquant notamment les souffrances importantes qu'elle a subies pendant ses accouchements ainsi que l'absence de tout plaisir sexuel. Elle a souligné le caractère extrêmement dangereux de cette mutilation et le fait que plusieurs enfants de leur entourage en sont décédés. Enfin, les parents ont insisté sur les conditions sanitaires déplorables dans lesquelles cette opération est réalisée, des lames non stérilisées étant utilisées et les praticiennes n'étant pas professionnelles mais simplement formées de génération en génération par les anciennes du village.

L'objectif de mon travail était d'apporter le plus de détails possible sur le déroulement de cette tradition dans leurs familles respectives afin de clarifier leur récit. Il était également important de démontrer qu'ils ne seraient pas en mesure de protéger leurs filles contre cette pratique en cas de retour dans leur pays. Les filles risqueraient d'être recherchées et enlevées avant d'être soumises de force à l'excision par les membres de leur famille.

La CNDA a étudié le complément de

recours rédigé en collaboration avec l'avocate et les filles ont finalement obtenu le statut de réfugiées. Puisqu'elles sont mineures, leurs parents et leur frère ont aussi obtenu un titre.

Cette expérience montre l'importance du travail de CASAS pour les requérants comme pour les avocats. C'est parfois la première fois que les demandeurs d'asile sont réellement écoutés sur le fond de leur demande depuis le début de leur procédure d'asile. A CASAS, on rencontre les demandeurs 3 voire 4 fois en entretien, pendant au moins 1h30-2h pour avoir le temps de les écouter, de les comprendre et de les orienter. Avec plus de 6 heures d'entretien,

une vraie relation de confiance peut se créer, les requérants sont donc en mesure de nous confier plus de détails sur leur parcours. Ils sont même parfois déçus qu'on ne les accompagne pas à l'audience.

C'était mon premier dossier, je suis donc très contente et émue de voir les résultats concrets des actions de CASAS. Je reste réaliste et je sais que ce ne sera pas tout le temps comme ça. Il y a les aléas de l'audience et des récits qui ne convainquent pas forcément les juges. Néanmoins, cela me donne encore plus de motivation pour travailler dans le droit des étrangers. »

## Mon cœur saigne

par Sopo

Ce texte a été écrit dans le cadre d'un partenariat avec le mouvement des « Amoureux au ban public » qui milite pour les droits des couples de nationalités différentes et les aide à résoudre leurs difficultés à se faire reconnaître administrativement en France. Des personnes suivant des cours de français à CASAS se sont vu proposer ce thème... et certaines l'ont interprété à leur manière...

Ma vie en France

J'avais un cœur, mais aujourd'hui j'ai un demi-cœur.

Mon cœur est brisé.

J'habite en France avec un demi-cœur.

Ma patrie est la Géorgie. Je suis géorgienne.

J'ai laissé ma vie en Géorgie et je suis arrivée en France le 9 juin 2024,

avec une petite valise, la fatigue dans

le corps et dans l'âme.

Vous pensez que c'est facile ?

Non, c'est très difficile.

Avez-vous déjà été loin de votre pays ?

Si non, vous ne pouvez pas imaginer ce que je ressens.

Ma vie est une tempête. Ma vie me malmène.

C'est vrai, je suis loin de ma maman, loin de ma patrie.

Savez-vous ce que c'est ?

C'est :

une vie sans cœur,

un ange sans ailes,

un corps sans âme,

un conte sans fin heureuse.

Quand je suis arrivée en France, je ne parlais pas français,

à part : « Bonjour, comment allez-vous ? »

C'est drôle ? Oui, c'est drôle. Je vous accepte mais je n'ai eu pas d'autre chemin.

Fermez les yeux et imaginez :

vous êtes seule dans la mer, la terre est loin,

vous nagez, vous nagez, mais la terre est toujours loin.

C'est ma vie. C'est mon émotion.

Je me plains beaucoup et je suis désolée, mais ce sont les paroles de mon cœur.

Ma vie est une vie avec la mort. Pourquoi ? Parce que je suis très loin de ma maman.

Maman,

Mon amour, tu me manques... ton parfum, ta voix, ta présence.

J'ai envie de te serrer dans mes bras, de poser ma tête contre ton cœur

et d'écouter ses battements — ce cœur qui serait prêt à donner sa vie pour moi, sans hésiter.

Je ne suis pas une bonne enfant. Je n'ai pas su réaliser tes espoirs.

Aujourd'hui encore, à 29 ans, je

cherche qui je suis vraiment,

ce moi que j'ai caché quelque part au fond de moi.

Tu as tout fait pour moi, tout ce que tu pouvais.

Tu m'as consacré ta vie.

Tu m'as élevée et tu m'as appris tant de choses, malgré les grandes difficultés en Géorgie.

Il te manquait beaucoup, et pourtant tu me donnais tout.

Pardonne-moi de ne pas avoir été à la hauteur de tes rêves.

Pardonne-moi de ne pas avoir réalisé ce que tu espérais pour moi.

Je t'aime et je te serai reconnaissante toute ma vie.

Maman, je sais que je ne suis rien ici et j'ai mal.

Je sais que je dois continuer à avancer, mais avec beaucoup de problèmes, ce n'est pas facile.

Maman, pardonne-moi d'avoir causé tant de douleur.

À mon âge, j'ai encore besoin de toi, comme l'eau dont a besoin un homme quand il a soif.

Je ne peux pas exprimer mes sentiments avec toi, ni ma douleur,

et je sais que tu le comprends... tu sais pourquoi je fais ainsi.

Je prends soin de toi, toujours, pour ne pas te blesser.

Je sais que tu as traversé un chemin difficile, et je n'ai jamais voulu ajouter ma propre douleur, mon cœur brisé, au tien.

Oh, comme j'aimerais embrasser  
tes yeux, tes mains fatiguées par le  
travail...

si seulement tu pouvais le savoir.

Ma belle maman, je t'aime,  
ma douce maman.

Je me souviens de tes yeux le jour où  
je t'ai laissée en Géorgie.

Oh, comme ce souvenir me brûle et me  
fait souffrir...

Penser à ton regard me déchire le  
cœur, maman.

Je ne te dirai jamais combien ton  
absence me déchire,  
parce que je t'aime trop pour te faire  
souffrir davantage.

Tu sais, en France, il y a une dame —  
Corinne Borg.

Elle m'a dit qu'elle était comme une  
deuxième maman pour moi ici.

À cet instant, mon cœur s'est rempli  
d'une émotion douce et forte à la fois,  
et tout autour de moi est devenu rose,  
comme un rêve.

J'avais envie de la serrer fort contre  
moi,

de tout lui dire, tout ce que j'avais dans  
mon cœur,

mais j'ai eu honte. Mon cœur me faisait  
mal...

Mais je sais une chose :

celui qui te dit « je suis ta deuxième  
maman » ne se lasse jamais de ta  
peine.

Elle t'écoute, elle prend soin de toi,  
et rien que pour ça, il y a une lumière  
dans mes jours sombres.

Merci, Corinne, pour tout.

Vous êtes mon miracle en France.

Je voudrais dire merci à mon mari,  
Tornike.

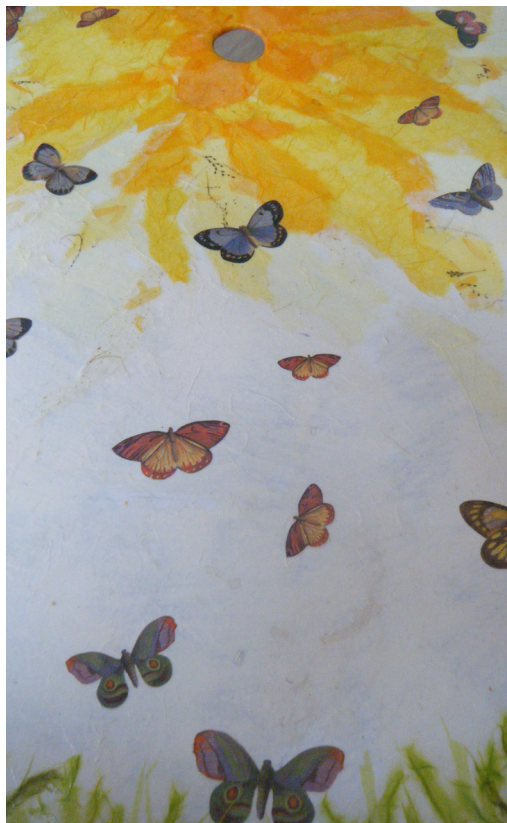
Tornike est mon espoir, mon amour  
éternel.

J'adore les fleurs de jasmin,

et je pense que notre amour est violet,  
calme, modeste et clair,

comme la couleur violette, douce et  
apaisante.

Maman, Ta fille éprouvée, depuis la  
France.



# CASAS a besoin de votre soutien pour continuer ses actions !

Adhérer à l'association, c'est renforcer **CASAS** auprès de ses interlocuteurs, partenaires et financeurs. Faire un don régulier c'est pérenniser les actions de **CASAS**.

Pour nous aider, différentes possibilités : par chèque adressé à CASAS, don en ligne à partir de notre site [www.casas.fr](http://www.casas.fr), ou virement occasionnel ou régulier sur un de nos comptes :

## à la Banque Postale :

IBAN : FR91 2004 1010 1501 6988 2P03 654

BIC PSSTFRPPSTR

## au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8010 8400 0256 8264 542

BIC CMCIFR2A

**Merci de préciser si votre soutien inclut l'adhésion à CASAS (montant : 30 €, étudiants et demandeurs d'emploi : 10 €).**



Les cotisations versées et les dons faits à CASAS sont en partie déductibles du montant de vos impôts. Cette année encore, le plafond pour les dons (cumul annuel) ouvrant droit à une réduction d'impôt au taux de 75% a été relevé à 1000 euros. Au-delà de cette somme, c'est une réduction de 66% du montant restant des dons qui s'applique. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

**L'association CASAS est également habilitée à recevoir des legs.**

## Un grand merci...

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- La ville de Strasbourg
- Eurométropole de Strasbourg
- les villes de Bischheim, Dambach la Ville,
- Hœnheim, Illkirch-Graffenstaden,
- Mundolsheim, Ostwald,
- Schiltigheim et Stutzheim-Offenheim.
- La Communauté Européenne d'Alsace
- Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- Entraide et Solidarité Protestantes et de nombreuses paroisses,
- L'Action Chrétienne en Orient
- 8per1000 Chiesa valdese

## CASAS

Maison protestante de la solidarité

2, rue Brulée 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 25 13 03 Fax : 03 88 59 49 40

[casastrasbourg@orange.fr](mailto:casastrasbourg@orange.fr)

<https://casas.fr>

- CARITAS Secours Catholique
- Le Centre Social Protestant
- Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
- Terre sans Frontière
- Fondation ACAT pour la dignité humaine
- Fondation du protestantisme
- Fonds de Dotation Barreau de Paris Solidarité
- Association Caritative Anglicane de Strasbourg
- Tôt ou t'Art

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé uniquement destiné à vous tenir informé(e) de nos actions et à faire appel à votre générosité. Il n'est communiqué ni partagé.

Conformément au nouveau règlement de l'Union européenne, le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant, en écrivant au siège de l'association.